



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2023-313

PUBLIÉ LE 21 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

Direction Régionale des Finances Publiques de la Martinique / Communication

R02-2023-09-01-00027 - Arrêté portant délégation de signature du Responsable du SIE CARAIBE (3 pages)	Page 3
R02-2023-09-01-00028 - Liste des responsables de service disposant d'une délégation automatique de signature en matière de gracieux et de contentieux fiscal (2 pages)	Page 7

Direction Régionale des Finances Publiques de la
Martinique

R02-2023-09-01-00027

Arrêté portant délégation de signature du
Responsable du SIE CARAIBE



Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du Service des Impôts des Entreprises SIE CARAIBE,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}- Délégation de signature est donnée à M. Jérôme BEAUREGARD, Germain BRIANTO et Jean-François MURCIA, inspecteurs, à l'effet de signer :

1°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2 - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

4°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

5°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
BEAUREGARD Jérôme	Inspecteur	15 000 €	15 000 €	12 mois	50 000 €
BRIANTO Germain	Inspecteur	15 000 €	15 000 €	12 mois	50 000 €
MURCIA Jean-Francois	Inspecteur	15 000 €	15 000 €	12 mois	50 000 €
GOULEAU Colette	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
HELMANY Béatrix	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
MARIMOUTOU Alice	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
BECHET Annie	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
PLAVONIL Jean-Michel	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
ALLAMELLON Marie-Paule	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
DELIVRY Georges Vincent	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
DORWLING-CARTER David	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
EMMANUEL-EMILE Maryline	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
MARIE-ROSE Patricia	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
MONGIS Stéphane	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
MONTHIEUX Sophie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
NORCA Thérèse	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
PALMONT Pascale	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
SAINT-AIME Dorphélie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
SAINTE-ROSE Philippe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
SOREL Dulla	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
TIAN-SIO-PO	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €

ELIZABETH Christelle	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	9 mois	15 000 €
JANVION Mirtha	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	9 mois	15 000 €
LISE Frédéric	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	9 mois	15 000 €
SINAMA Christiane	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
LUGIER Y Line	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	6 mois	15 000 €
PSYCHE Jessica	Agent	2 000 €	2 000 €	6 mois	10 000 €
LEDOUX Christian	Agent	2 000 €	2 000 €	6 mois	10 000 €
MARTINEZ Réginald	Agent	2 000 €	2 000 €	6 mois	10 000 €
DIAN Sébastien	Agent	2 000 €	2 000 €	6 mois	10 000 €
HARPON Jennifer	Agent	2 000 €	2 000 €	6 mois	10 000 €

Article 3 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Martinique.

A Fort-de-France, le vendredi 1er Septembre 2023

Le chef de service comptable, responsable du service des impôts des entreprises,



Alain CANCEL

Direction Régionale des Finances Publiques de la
Martinique

R02-2023-09-01-00028

Liste des responsables de service disposant d'une
délégation automatique de signature en matière
de gracieux et de contentieux fiscal

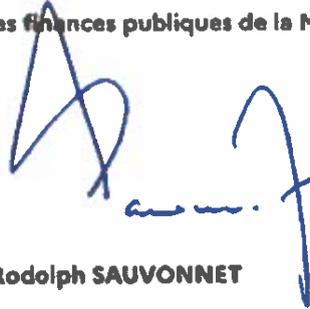
Fort-de-France, le 1^{er} septembre 2023

Liste des responsables de service disposant d'une délégation automatique de signature en matière de gracieux et de contentieux fiscal au sens de l'article 408 de l'annexe 2 du code général des impôts au 1^{er} septembre 2023

Nom	Prénom	Grade	Structure
LOWENSKI	Maryse	Inspectrice principale	Brigade de vérification
BALADINE	Patricia	Inspectrice divisionnaire	Service des impôts fonciers (SDiF)
HERBIL	Jean-Louis	Inspecteur divisionnaire	Pôle de contrôle et expertise (PCE)
TRUY	Jean-Philippe	Inspecteur principal	Pôle de contrôle revenu / patrimoine (PCRP)
BULVER	Evelyne	Inspectrice divisionnaire	Pôle de recouvrement spécialisé (PRS)
VIRGAL	Robert	Inspecteur divisionnaire	Service de publicité foncière et enregistrement (SPF-E)
CANCEL	Alain	Inspecteur principal	SIE Caraïbe
SOROMAN	Marie-Claire	Inspectrice divisionnaire	SIE Centre-Atlantique
MARCHAND	Patricia	Inspectrice divisionnaire	SIE Le Marin
POPULO	Marie-Jeanne	Inspectrice divisionnaire	SIP Saint-Pierre
ROUMY	Christiane	Inspectrice principale	SIP Fort-de-France - Schoelcher
DONGAR-RICHON	Nadine	Inspectrice divisionnaire	SIP Lamentin
JEZEQUEL	Nathalie	Inspectrice principale	SIP Le Marin
VOLFF	Didier	Inspecteur principal	SIP Trinité

AHMED	Moustafa	Inspecteur principal	Trésorerie Fort-de-France Amende (intérim)
-------	----------	----------------------	--

Directeur régional des finances publiques de la Martinique



Rodolph SAUVONNET

L'Administrateur général des finances publiques